

# Les médecins spécialistes

Au 1<sup>er</sup> janvier 2003, on recense dans la région Nord – Pas-de-Calais 5 249 médecins spécialistes. Cet effectif représente 5,1 % de l'ensemble des spécialistes de France métropolitaine (102 895). Par rapport au poids de la population régionale sur la population nationale (7 %), apparaît un déficit de 1,9 points. On peut donc s'attendre à des différences notables entre les niveaux de desserte régional et national.

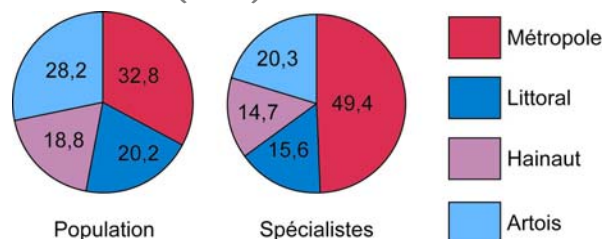
## A- Inégalités géographiques

Si la région semble sous-dotée en matière de spécialistes par rapport à la France métropolitaine, les inégalités infrarégionales sont encore plus prononcées. Les 3 821 spécialistes que compte le département du Nord représentent 73 % des effectifs de la région pour 60 % des habitants. Dans le Pas-de-Calais, cette proportion tombe à 27 % pour 40 % de la population régionale. L'écart est important ; l'excédent s'élève à 13 points dans le Nord pour un déficit égal dans le Pas-de-Calais.

### • 1 spécialiste sur 2 dans la Métropole

Avec 2 590 professionnels, le Bassin de vie de la Métropole regroupe près de la moitié des spécialistes de la région (49,4 %), alors que la population n'y est établie qu'à hauteur de 32,8 %.

Répartition de la population et des spécialistes par bassin de vie (en %)

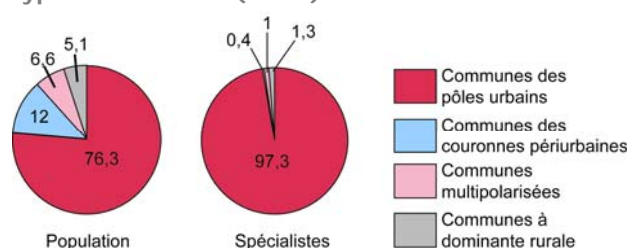


Source : DRASS Nord – Pas-de-Calais – INSEE RGP 1999 – Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.

L'excédent est de 16,6 points et a bien évidemment une incidence sur la répartition des professionnels au sein des autres bassins de vie. Des déficits sont à signaler dans le Littoral et le Hainaut (de 4 à 5 points), mais surtout dans l'Artois qui subit une carence de 7,9 points (20,3 % des effectifs pour 28,2 % de la population).

### • Le monopole des pôles urbains

Répartition de la population et des spécialistes par type de commune (en %)



Source : DRASS Nord – Pas-de-Calais – INSEE RGP 1999 – Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.

97,3 % des spécialistes sont recensés dans les communes des pôles urbains (5 108 sur 5 249). Cette concentration a pour effet de créer un excédent considérable (21 points) sur ces types de communes et des déséquilibres importants sur les autres. C'est notamment dans les communes des couronnes périurbaines que l'on trouve le moins de spécialistes (20). Le déficit qui en découle est le plus élevé : -11,6 points (0,4 % des spécialistes pour 12 % des habitants du Nord – Pas-de-Calais).

### • Plus de 240 professionnels dans les cantons de Roubaix, Valenciennes et Lille

49 cantons sur les 170 que compte la région (28,8 % des cantons) ne disposent pas de spécialistes. La concentration des effectifs dans les communes des pôles urbains explique que les spécialistes ne soient pas installés dans l'intégralité des cantons. Lille regroupe 27,6 % des effectifs de spécialistes de la région (1 453 professionnels). A un second niveau, 2 cantons bénéficient d'effectifs supérieurs à 240 : Roubaix (241) et Valenciennes (251). Plus en retrait, on trouve des cantons dont les effectifs sont compris entre 120 et 180 spécialistes comme par exemple Calais (124), Cambrai (128), Douai (139), Béthune (159), Dunkerque (164) ou encore Lens (177). Une trentaine de cantons ne dispose que d'un seul spécialiste. Parmi ceux-ci, on remarque des cantons périphériques aux cantons les plus peuplés tels Avesnes Sud, Bailleul Sud-Ouest et Nord-Ouest, Cambrai Est et Ouest, Quesnoy Est, Valenciennes Sud, Arras Sud et Nord, Béthune Nord et Sud, Saint-Omer Nord ou encore Saint-Amand-les-Eaux Rive Droite.

### • Un seul spécialiste dans l'Artois/Ternois

Le pays du Calaisais ne dispose pas de spécialistes. Tout comme dans les bassins de vie, la Communauté Urbaine de Lille Métropole concentre près de la moitié des effectifs (47,6 %, avec 2 499 professionnels). Un autre groupe se distingue avec des effectifs compris entre 180 et 320 professionnels : la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (186), les Communautés Urbaines d'Arras (191) et de Dunkerque (233) ainsi que les C. A. du Bassin minier : celles du Douaisis (199), de l'Artois (218), de Lens-Liévin (238) et de Valenciennes (319). 7 intercommunalités comptent moins de 25 spécialistes ; on en dénombre un seul dans l'Artois/Ternois, 2 dans le Boulonnais, 7 dans l'Artois, 8 dans le pays de Saint-Omer, 17 dans le Ternois, 21 dans les Sept Vallées et 22 dans le Cambrésis.

## B- Desserte médicale

En France métropolitaine, on compte en moyenne 1 spécialiste pour 569 habitants. Les indicateurs régionaux et infrarégionaux sont moins performants que la moyenne nationale. 1 spécialiste du Nord – Pas-de-Calais doit desservir en moyenne 192 personnes de plus qu'en France métropolitaine (1 pour 761 habitants). Les inégalités sont importantes entre les 2 départements. Si le spécialiste du Nord (1 professionnel pour 669 personnes) doit desservir en moyenne 100 personnes de plus qu'en France métropolitaine, celui du Pas-de-Calais doit en desservir 440 de plus (1 pour 1 009). 4 intercommunalités affichent des niveaux

de desserte plus performants que celui de la France : il s'agit de la Communauté Urbaine de Lille Métropole (meilleure desserte de la région avec 1 spécialiste pour 437 habitants ; soit 132 personnes de moins qu'en moyenne dans l'hexagone), la C. A. de Cambrai (1 pour 448), la C. U. d'Arras (1 pour 469) et le pays du Montreuillois (1 pour 519). Le nombre d'habitants par spécialiste dans la C. U. de Dunkerque (1 pour 895) est supérieur à celui de la région : 1 spécialiste doit en effet y desservir 133 personnes de plus qu'en moyenne dans le Nord – Pas-de-Calais. Les niveaux de desserte les plus bas se trouvent dans les pays du Cambrésis (1 pour 4 438), de Saint-Omer (1 pour 6 311), de l'Artois (1 pour 12 667), de l'Artois/Ternois (1 pour 16 520) et du Boulonnais (plus mauvaise desserte de la région avec 1 spécialiste pour 20 136 habitants ; soit près de 20 000 personnes de plus qu'en moyenne dans la région Nord – Pas-de-Calais).

## C- Caractéristiques socio-démographiques

### - Des professionnels plus jeunes que dans l'hexagone

Les spécialistes de France métropolitaine sont en moyenne âgés de 48,3 ans. Les effectifs du Nord – Pas-de-Calais sont plus jeunes tant au niveau de la région (47 ans) qu'au niveau des départements (47,4 ans dans le Pas-de-Calais et 46,8 dans le Nord). Les effectifs de France métropolitaine sont assez vieillissants puisque les plus de 50 ans sont 2,5 fois plus nombreux que les moins de 40 ans. Le vieillissement est moindre dans la région puisque cet indice est de 1,6 dans le Nord – Pas-de-Calais, de 1,5 dans le Nord et de 2,1 dans le Pas-de-Calais. Cependant, les effectifs de certaines intercommunalités sont en moyenne plus âgés que dans l'hexagone ; c'est le cas dans la C. U. de Dunkerque (48,5 ans, et dont les plus de 50 ans sont 3 fois plus nombreux que les moins de 40 ans), la C. A. de Cambrai (48,6 ans et un indice de vieillissement de 2,9), et la C. A. de Maubeuge-Val de Sambre (49 ans et un indice de 3,7). Dans cette situation on trouve aussi les pays de l'Artois (49,3 ans et un indice de 3,7) et des Sept Vallées (âge moyen le plus important : 51,9 ans) où les plus de 50 ans représentent 66 % du total des effectifs. A l'inverse, les spécialistes de certains territoires sont plus jeunes que dans le département du Nord (le moins âgé des 2 départements) ; il s'agit de la C. U. de Lille Métropole (46,4 ans), des C. A. de Valenciennes (46,4 ans) et du Boulonnais (46,1 ans) ainsi que des pays de Saint-Omer (46,1 ans), du Cambrésis (46 ans), et du Cœur de Flandre (45,9 ans).

Un peu moins des 2/3 des spécialistes de France métropolitaine sont des hommes (62,5 %). Cette proportion se renforce aux niveaux régional et infrarégional : 64,1 % dans le Nord, 66 % dans la région et 70,9 % dans le Pas-de-Calais. Plus de 80 %

des spécialistes sont des hommes dans les pays du Sambre-Avesnois (81,6 %), du Ternois (82,3 %) et ils représentent la totalité des effectifs dans l'Artois. Moins de 57 % des spécialistes sont des hommes dans le Cœur de Flandre (56,8 %). Le pays de Saint-Omer connaît la parité hommes-femmes.

### - Davantage de salariés dans le Nord – Pas-de-Calais qu'en France

Au niveau national, 46,7 % des effectifs exercent en cabinet et 43,8 % en établissement hospitalier (40,1 % en hôpital public et privé PSPH<sup>1</sup>). L'exercice en cabinet est moins usuel dans la région (40,8 %) qu'au niveau national. Par contre, l'exercice en établissement hospitalier concerne 50,8 % des effectifs régionaux (47,3 % en hôpital public et privé PSPH). L'exercice en cabinet est plus coutumier dans le Pas-de-Calais (42,5 %) que dans le Nord (40,1 %) où l'exercice en établissement hospitalier est majoritaire (52,4 %). 59,6 % des effectifs (pour 40,8 % dans la région) exercent en cabinet dans la C. A. de la Porte de Hainaut (la plus forte proportion parmi les communautés d'agglomération) et les pays du Ternois (70,6 %), du Cambrésis (76,3 %), des Sept Vallées (80,9 %), et de Saint-Omer (le maximum avec 87,5 %). L'exercice en cabinet touche moins de 36 % des effectifs dans la C. U. de Lille Métropole (35,1 % pour 57,7 % en établissement hospitalier), la C. A. de Lens-Liévin (29,8 % *versus* 58,4 % en établissement hospitalier) et le pays du Montreuillois ; le minimum avec 24,6 % des effectifs pour 67,9 % en établissements hospitaliers.

Les effectifs sont partagés en France métropolitaine entre les spécialistes exerçant à titre libéral (50,7 %) et les salariés (49,3 %). Au niveau régional, ces derniers sont mieux représentés (54,7 %). On trouve un peu moins de professionnels salariés dans le Pas-de-Calais (53,7 %) que dans la région et un peu plus dans le Nord (55,1 %). Néanmoins, l'activité libérale est très bien représentée au sein des intercommunalités. Plus de 88 % des effectifs exercent à titre libéral dans les pays du Ternois (88,2 %), du Cambrésis (89,7 %) et des Sept Vallées (95,2 %), et la totalité dans le pays de Saint-Omer. A l'inverse, moins de 41 % des effectifs sont libéraux dans le pays de l'Artois (40,7 %), la C. U. de Lille Métropole (38,7 %), la C. A. de Lens-Liévin (31,1 %) et le Montreuillois où seulement un quart des effectifs a adopté ce type d'activité (26,1 %).

<sup>1</sup> Participant au Service Public Hospitalier.

## D- Synthèse

Au sein du *Bassin minier*, la C. A. de Valenciennes dispose de la meilleure situation : meilleur niveau de desserte et âge moyen le plus bas de cette zone. **La C. A. d'Hénin-Carvin affiche une faible desserte et ses effectifs figurent parmi les plus âgés du Bassin minier** (47,5 ans et les plus de 50 ans sont 2 fois plus nombreux que les moins de 40 ans).

En Métropole, la desserte est d'un très bon niveau. Ce qui n'est pas le cas dans **le prolongement vers le Cœur de Flandre**. Les effectifs de la zone métropolitaine sont plus jeunes que dans la région.

Sur le littoral, la C. A. du Boulonnais et surtout le Montreuillois affichent de bons niveaux de desserte. **Dans la C. U. de Dunkerque le niveau de desserte est assez faible et l'âge moyen avancé** (ses effectifs sont en moyenne plus âgés de 1,5 années et les plus de 50 ans sont 3 fois plus nombreux que les moins de 40 ans).

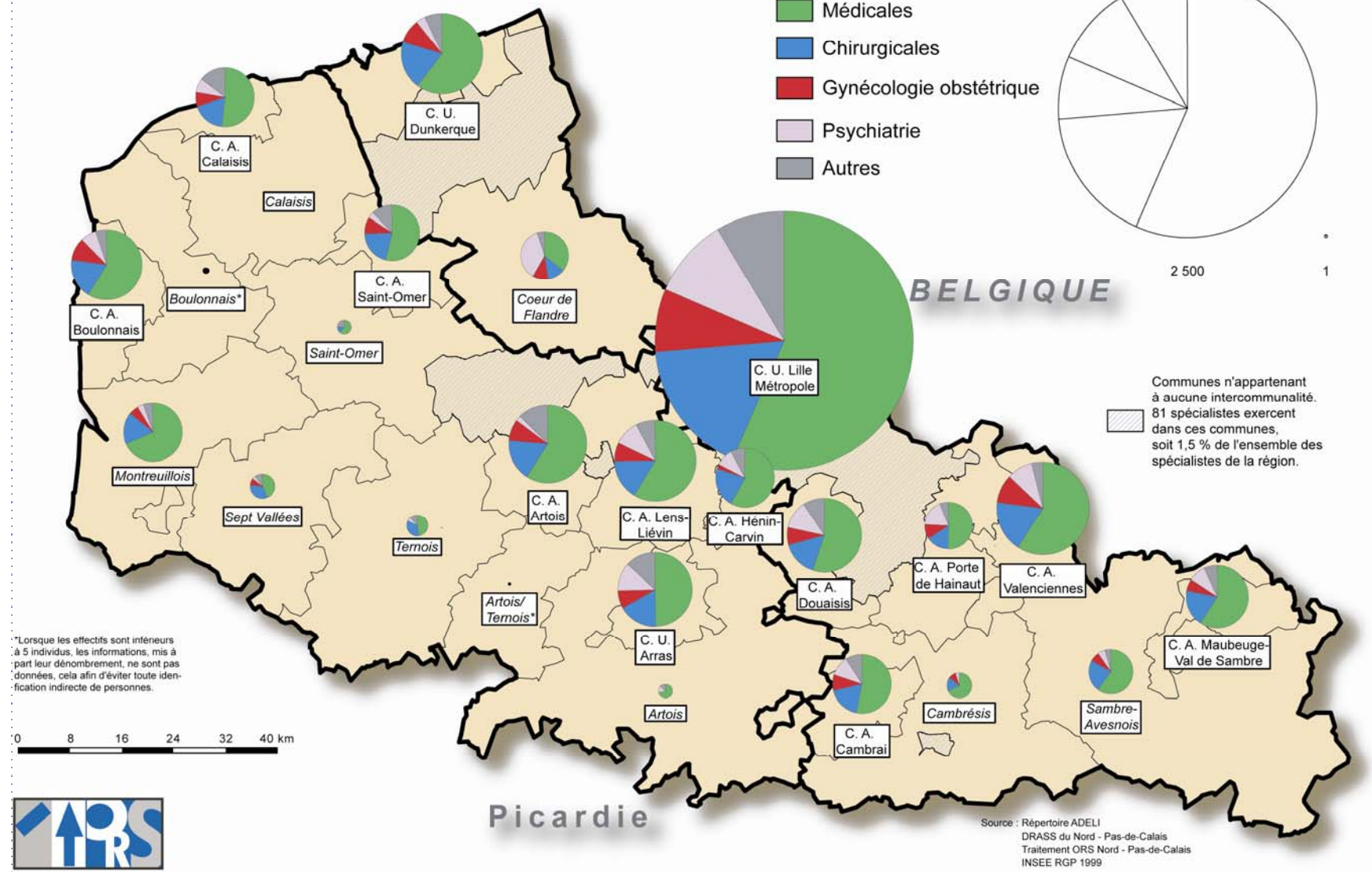
Dans les *Suds du Nord*, le niveau de desserte est très élevé dans la C. U. d'Arras et la C. A. de Cambrai, mais **faible dans les pays en particulier celui de l'Artois dont l'âge moyen s'élève à 49,3 ans** (soit 2,3 années de plus que la moyenne régionale).

### Les spécialistes exercent en majorité des spécialités médicales

En France métropolitaine, les spécialistes exercent en majorité des spécialités médicales (52,8 %), puis chirurgicales (18,3 %), viennent ensuite la psychiatrie (13,2 %) et enfin la gynécologie (6,8 %). S'y ajoutent 8,9 % de spécialistes exerçant en Santé Publique, Biologie Médicale et Médecine du Travail. La répartition régionale et départementale des spécialités suit celle de la France, même si dans le Nord – Pas-de-Calais, les spécialités médicales et la gynécologie sont sur-représentées et les spécialités chirurgicales et la psychiatrie sous-représentées par rapport à l'hexagone. Le Calais ne compte aucun spécialiste. Les spécialistes exerçant une spécialité médicale sont les mieux représentés dans l'Artois (71,2 %). On en trouve proportionnellement le moins dans le Cœur de Flandre (36,1 %) qui est également l'intercommunalité où la proportion de spécialistes exerçant une spécialité chirurgicale est la plus basse (11,2 %). La proportion la plus élevée se situe dans le Ternois (35,3 % des spécialistes exercent une spécialité chirurgicale). En ce qui concerne les gynécologues, le territoire le moins bien loti est la C. A. d'Hénin-Carvin (2,4 %) et la mieux représentée est le Cœur de Flandre (10,9 % des spécialistes sont des gynécologues) qui détient aussi la plus forte proportion de psychiatres (36,7 %, à l'opposé de la C. A. de l'Artois où 2,3 % des spécialistes sont des psychiatres).

# Professions médicales : les médecins spécialistes

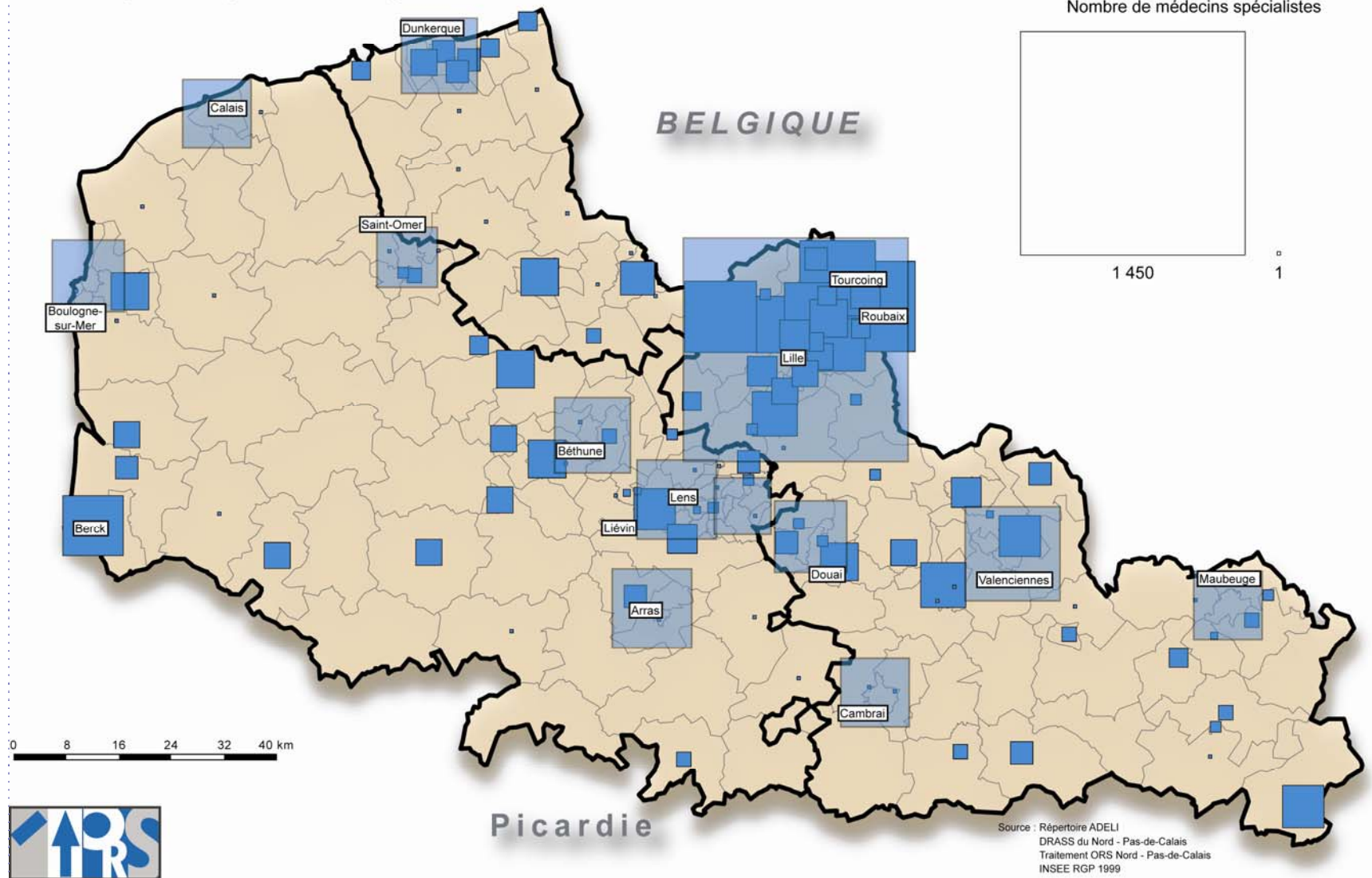
Nombre de spécialistes par intercommunalité au 1er janvier 2003



\*Lorsque les effectifs sont inférieurs à 5 individus, les informations, mis à part leur dénombrement, ne sont pas données, cela afin d'éviter toute identification indirecte de personnes.

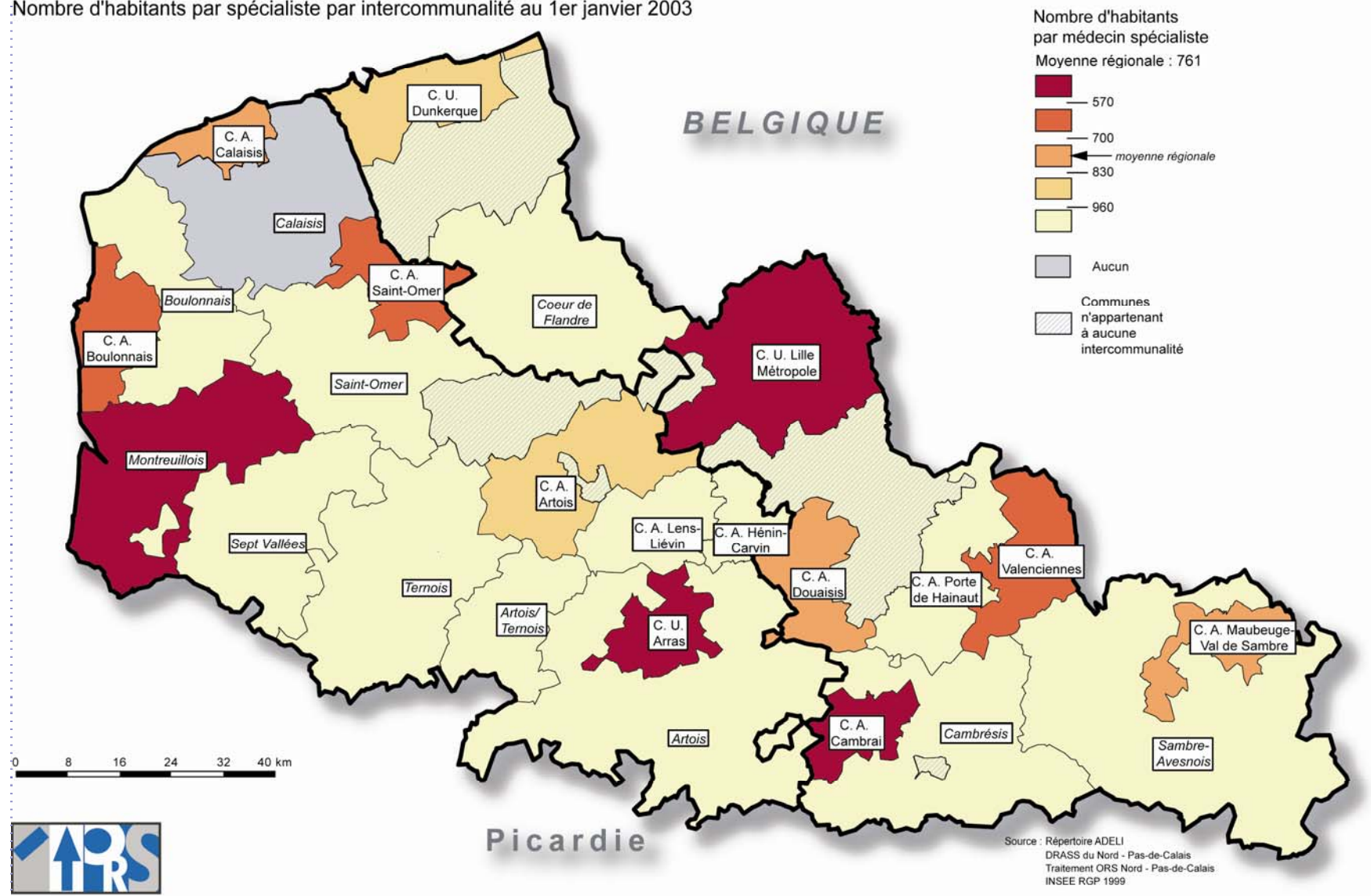
## Professions médicales : les médecins spécialistes

Nombre de spécialistes par canton au 1er janvier 2003



## Professions médicales : les médecins spécialistes

Nombre d'habitants par spécialiste par intercommunalité au 1er janvier 2003



# Professions médicales : les médecins spécialistes

Les secteurs d'activité par intercommunalité au 1er janvier 2003

